

## REUNION DU 15 JUIN 2012

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 15 juin 2012  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. MORAND, BOUQUIN, PERRUCHE, FORTON, ORLAND, RECOLÉ, LEFEBVRE, LABBÉ, DECHERF, MARTIN, DE DREUZY ;**

**ABSENTS EXCUSÉS : MME BERRUÉ**  
**MME BERRUÉ a donné pouvoir à MME RECOLÉ**

**ABSENT : M. TERENCE**

### Au cours de sa séance, le Conseil :

**DEMANDE** une subvention auprès du Pays de Sologne Val sud pour l'aide au financement des travaux d'isolation au gîte communal ;

**DEMANDE** une subvention auprès du Département pour l'aide au financement des travaux d'isolation du gîte communal ;

**APPROUVE** le choix du bureau d'études pour la mission de coordonnateur SPS (Sécurité Protection Santé) et diagnostic amiante et plomb ;

**APPROUVE** la décision modificative sur le budget assainissement 2012 ;

**APPROUVE** la décision modificative sur le budget principal 2012 ;

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- qu'il y a lieu de procéder à la réfection de la voirie devant la boulangerie. Trois entreprises ont été consultées et deux d'entre elles ont répondues. L'entreprise Sologne Entretien pour un montant de 6 956,80 € HT et l'entreprise SOBECA pour un montant de 8 560,45 € HT. Les travaux seront donc effectués par l'entreprise SOLOGNE ENTRETIEN pendant la fermeture de la boulangerie soit entre le 15 juillet 2012 et le 04 août 2012.

- que lors du dernier Conseil d'école, la directrice de la maternelle de Sennely Mme DEMOULE, a remercié la commune concernant les séances de piscine au BAF de la Ferté Saint Aubin. Sept séances ont été réalisées et le retour est très positif. Les membres du Conseil sont favorables pour la continuité de ce service.

- Le commandant du 1<sup>er</sup> escadron du 12<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers, Capitaine ALAVREZ, souhaite effectuer, à des fins d'entraînement, un exercice en terrain civil dans la région sud d'Orléans du lundi 27 août au jeudi 6 septembre 2012 et demande l'autorisation de traverser et de stationner à proximité de la commune.

- Le passage du jury départemental concernant le concours des maisons fleuries, s'effectuera le mercredi 11 juillet 2012 à partir de 11h30. Le jury communal passera le vendredi 06 juillet 2012 en fin d'après-midi.